PA.2 M. Schneuwly, archiviste

NEUVIÈME ANNÉE — N° 9 | En avant la Grue! | MERCREDI 29 JANVIER 1890

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 —
» » 6 mois, » 2 50
Etranger : 1 an, 9 fr. ; 6 mois, 5 fr. payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent. ; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 20 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

BULLE, le 28 janvier 1890.

NOUVELLES SUISSES

Militaire. — Le tableau des écoles militaires de 1890 a paru. Des écoles de recrues d'infanterie auront lieu à Lausanne et à Colombier, du 1er avril au 17 mai, du 20 mai au 5 juillet et du 8 juillet au 23 août, cadres non compris.

L'école de recrues de cavalerie, pour les recrues de langue française, aura lieu, le cours préparatoire des cadres compris, du 1er février au 24 avril, à Aarau, et l'école de recrues d'artillerie de campagne (Genève et Vaud) du 12 avril au 7 juin, à Bière.

La première division d'élite aura des manœuvres de brigade et la deuxième division des manœuvres de division du 26 août au 12 septembre. Le bataillon 10 sera logé jusqu'au 3 septembre à Palézieux et le bataillon 13 à Fribourg.

Le terrain des manœuvres est situé autour de la ligne Oron-Romont-Fribourg. L'inspection aura lieu le 11 septembre.

Des écoles d'aspirants d'infanterie auront lieu à Lausanne et à Colombier du 3 octobre au 15 novembre ; les écoles d'aspirants pour la cavalerie du 11 octobre au 11 décembre, à Zurich, et pour l'artillerie du 25 juillet au 19 novembre, à Thoune, puis à Zurich. Des écoles centrales pour lieutenants auront lieu à Thoune du 15 février au 29 mars, du 3 juillet au 14 août et du 30 septembre au 11 novembre, pour capitaines du 10 avril au 21 mai, à Thoune et à Aarau, et pour majors du 6 juin au 26 juin, à Bellinzone.

Tous les instructeurs d'infanterie auront une école du 16 au 27 septembre, dans un endroit qui n'est pas encore déterminé.

Rassemblement de troupes. — Ire DIVISION. Cours préparatoires : 26 août-3 septembre. Etat-major divisionnaire : Romont. Carabiniers 1 : Lausanne.

Etat-major brigade 1 et régiment fusiliers 1 (bat. fus. 1, 2, 3) : Bulle et environs. Régiment (2 bat. fus. 4, 5, 6) : Semsales, Châtel-Saint-Denis et environs.

Etat-major brigade 2 : gare Palézieux. Régiment 3 (bat. fus. 7, 8, 9) : Lucens, Moudon et environs. Régiment 4 (bat. fus. 10, 11, 12) : Palézieux, Oron, Rue.

IIe DIVISION. Etat-major 3e brigade : Fribourg avec carabiniers 2. Régiment 5 (bat. fus. 13, 14, 15) : Fribourg, Tavel, Guin. Régiment 6 (bat. fus. 16, 17, 18) : Sallavaux, Faoug, Morat.

Etat-major 4e brigade : Neuchâtel. Régiment 7 (bat. fus. 19, 20, 21) : Bevaix, Rochefort, Colombier. Régiment 8 (bat. fus. 22, 23, 24) : St-Blaise, Cornaux, Cressier. Les cours préparatoires durent jusqu'au 3 septembre. Les manœuvres en campagne commenceront le 6 septembre. Inspection, 11 septembre ; licenciement, 12 septembre. Terrain, environs de la ligne Oron-Romont-Fribourg. Les régiments de landwehr Nos 11 et 17 prendront aussi part au rassemblement.

Le temps de service habituel a été prolongé de 4 jours pour les cadres et de 5 jours pour les soldats de ces régiments.

Société d'agriculture. — Mercredi dernier, les sociétés d'agriculture reconnues par le Conseil fédéral se sont réunies à Berne, sous la présidence de M. Deucher, chef du département de l'agriculture.

La conférence avait pour but la répartition du subside fédéral alloué par les Chambres fédérales aux sociétés d'agriculture. Une discussion très nourrie a duré de neuf heures à midi, et le subside a été réparti de la manière suivante : 23,100 fr. à la société d'agriculture de la Suisse allemande ; 15,600 fr. à la Société d'agriculture de la Suisse romande ; 6200 fr. à la Société suisse d'horticulture ; 5200 fr. à la Société des alpages ; 3200 fr. à la Société tessinoise. Total du subside, 53,300 fr.

Le printemps. — On annonce de divers côtés de la Suisse allemande l'arrivée des cigognes, ce qui serait le signe d'un printemps précoce.

Zurich. — Ensuite de l'incendie du théâtre, les actions de la société à qui il appartenait, cotées à 300 fr., quoique la valeur nominale en fût plus élevée, ne peuvent plus être achetées à 1200 et même 1500 fr. ; pendant de longues années, elles n'ont rien rapporté au propriétaire que le droit à un billet de première représentation.

Cette hausse provient du fait que le terrain du théâtre incendié sera employé à l'agrandissement du bâtiment d'Etat et vaudrait actuellement 300.000 fr., que le théâtre lui-même et son mobilier étaient assurés pour la même somme, et qu'il n'existe que 250 actions.

— L'influenza a laissé comme suite et conséquence un nombre considérable de maux d'yeux et d'oreilles, qui demanderont du temps pour se guérir ; mais ce qui est plus grave, différentes personnes ont eu l'esprit dérangé et ont dû être transportées à l'hospice d'aliénés.

— Une grande filature, située à Bergano (Italie), appartenant à la maison Legler-Heftl de Zurich, a été incendiée vendredi dernier. Les dommages sont évalués à deux millions et demi.

— L'industrie de la soie paraît prendre un nouvel essor ; le *Tagblatt* de Zurich, ainsi que les feuilles locales du canton publient de nombreuses demandes d'ouvriers et d'ouvrières, avec offre de prix très rémunérateurs.

Berne. — Le Conseil général, d'accord avec le Conseil communal, a décidé à l'unanimité la création immédiate d'un Technicum à Bienne ; les locaux seront construits provisoirement et les cours, qui seront donnés en français et en allemand, commenceront déjà au mois de mai prochain.

— Le *Stadtanzeiger* annonce une représentation de la pièce *Le Mouchard*, interdite à Rheinfelden par le gouvernement d'Argovie. La représentation sera donnée par la Société des ouvriers relieurs dans un café du Kirchenfeld.

— On s'agite beaucoup en vue de la votation populaire sur la nouvelle constitution. Le parti libéral fera une active propagande. Il a nommé à cet effet un comité d'action. Les conservateurs feront au projet une opposition très vive.

— Un terrible accident est arrivé, dimanche, près de Delémont, sur la ligne ferrée. Edouard Feuz, garde-voie dans les Roches de Court, se trouvait à son poste lors du passage du train 68 venant de Moutier. Mais à l'arrivée du convoi, Feuz s'étant égaré maladroitement, ou ayant été poussé par le vent, fut atteint par la machine et entraîné jusqu'à la gare de Court. Là on le releva sans vie et horriblement mutilé. Feuz était un jeune homme de 24 ans, marié, père de trois enfants.

Argovie. — M. Sandmeyer, forestier, à Gränichen, était occupé, mercredi, à nettoyer ses deux fusils, lorsque l'un d'eux se déchargea tout à coup, atteignant M. Sandmeyer qui tomba mortellement blessé.

Vaud. — La nouvelle qu'une exposition d'horticulture aurait lieu cette année sur la place de la

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 36

LA

BELLE TÉNÉBREUSE

PAR

JULES MARY

— Faites-le boire, grisez-le, et, quand il sera ivre, venez me chercher...

Glou-Glou s'en allait par le corridor qui donnait sur le perron.

C'était par là qu'il était entré.

Jean sortit, au contraire, par la cour, fit en se pressant le tour de la maison et se trouva en face du joueur d'orgue quand celui-ci descendit. Le musicien avait l'air de méchante humeur.

— Rendez-moi mon orgue, dit-il au valet.

— Je l'ai porté à l'office... si vous voulez venir l'y prendre...

Glou-Glou suivit le domestique. Il crispait le poing, et des paroles confuses sortaient de sa grosse moustache.

— S'il est permis de faire souffrir un pauvre homme comme cela !... Tonnerre !... J'ai vu le moment où j'allais tout dire, j'en grillais d'envie, ma parole... mais puisque mam'selle Marceline ne le veut point, ça la regarde.

— Qu'est-ce que vous racontez donc ? fit le valet, se retournant.

— Rien. Je me parle à moi-même : c'est une habitude.

Ils entrèrent à l'office. Jean frappa sur l'épaule de Glou-Glou.

— Vous boirez bien un coup avant de partir ?...

L'émotion donne soif et Glou-Glou était très ému. Il avait la gorge sèche.

— Ma foi, ce n'est pas de refus...

— Du blanc ou du rouge ?

— Ce que vous voulez... du blanc, ça rafraîchit davantage ; mais un doigt, rien qu'un doigt, et avec de l'eau...

— Allons donc ! vous n'allez pas mettre de l'eau dans ce vieux vin... C'est un reste de bouteille que mon maître m'a donné, et il est aussi vieux que vous... presque...

— Oh ! aussi vieux ! dit Glou-Glou en riant.

— 1832, mon brave, ni plus ni moins.

— 1832 ? dit Glou-Glou ébahi, les yeux écarquillés... sans blague ?...

— Aussi vrai que je m'appelle Jean Taupin et que je suis au service de M. Beaufort, dit le valet avec gravité. Du reste, regardez l'étiquette.

— Oh ! les étiquettes, ça se fabrique comme on veut, à la douzaine...

— Ce vin-là, farceur, vient de la cave du père de monsieur.

— Alors, plus rien à objecter...

Jean versait dans un petit verre un vin jaune comme de l'ambre.

— Un doigt, faisait Jan-Jot, rien qu'un petit doigt.

— Il est dépouillé, ça ne vous fera pas de mal... A votre santé !...

— A votre santé, monsieur Jean ; vous êtes bien honnête.

Il fit claquer sa langue, en fermant à demi les yeux.

— Tonnerre ! quelle bonne liqueur !! c'est un velours qui vous descend dans l'estomac.

— Encore un peu.

— Non. Je n'ai pas la tête très solide... Je ne bois que de l'eau.

— Voyons, Jan-Jot, un vin aussi vieux que vous... Est-ce que vous en auriez peur ?...

— Moi, un ancien soldat, je n'ai peur de rien...

— Un vin qui est peut-être de l'année de votre naissance.

— Juste... 1832... le 14 avril, juste...

— Alors, c'est un ami, ce vin-là... Allons, votre verre.

— Soit, mais un doigt, rien qu'un petit doigt... Merci.

— A la vôtre, Glou-Glou.

— A la vôtre, d'abord, monsieur Jean...

Et, du revers de sa large main, il essuya ses moustaches.

Il souriait. Ses yeux brillaient.

— Eh ! eh ! dit-il, il est encore solide, ce vieux vin, pour son âge... Ça vous ragaillardit... Vidons la bouteille...

— Elle est vide.

— Déjà ! Je le regrette...

Il prit la bouteille et la regarda avec tristesse.

— Adieu, ma bonne vieille, dit-il, je ne te verrai jamais... Et dire que tu as mon âge !... Ah ! tu l'as coulée douce, toi, la vie... Elle n'a pas été comme la mienne... Ai-je trimballé, moi !! Tandis que toi, tout le monde t'a dorlotée, caressée, flattée... On t'entourait de soins, de précautions de toute sorte...

Rouvenaz, à Montreux, est erronée. Cette exposition aura lieu seulement en automne 1891.

— Plusieurs journaux ont publié au sujet de M. Elisée Reclus des renseignements fantaisistes. Voici la vérité sur ses projets : Il est bien vrai que M. Reclus quittera la Suisse pour aller s'établir définitivement à Paris, mais seulement à la fin de cette année. En ce moment, le grand géographe est en route pour l'Algérie. L'année dernière, il a fait un grand voyage au Canada et l'année prochaine il se propose de parcourir les Etats-Unis qu'il a déjà habités longtemps. Son grand ouvrage, qui a actuellement quinze volumes, touche à sa fin; il sera terminé dans deux ou trois ans.

— Un affreux événement s'est passé à Payerne, samedi, vers cinq heures du soir.

Un jeune homme de 22 ans, sobre, laborieux et de bonne conduite, mais d'un naturel taciturne, a perdu sa sœur, jeune mère de famille, il y a peu de jours, des suites de l'influenza. Il en a été lui-même fortement atteint. Dès lors, à différentes reprises, il a donné des signes non équivoqnes d'une complète inconscience. C'est ainsi qu'il s'est rendu chez un magistrat de la ville pour le prier d'arranger ses affaires en lui annonçant qu'il allait mourir.

Samedi, à 5 heures, seul avec sa mère, il sortit de la chambre où il était avec elle, prit une hache qui se trouvait dans une pièce adjacente, puis, rentrant subitement, il assommait d'un seul coup la malheureuse femme. Le meurtre accompli, il s'en alla remettre la hache à sa place, et tandis que les voisins, attirés par le bruit, entouraient la victime, il se promenait dans la chambre, les mains dans ses poches, inconscient de ce qui s'était passé. C'est ainsi encore que sans savoir ce que l'on voulait de lui, il se rendit à la prison avec un magistrat qui le pria de le suivre.

Ce drame produit une émotion profonde et bien naturelle en cette ville. Il s'est passé dans une famille honnête, aisée et qui compte de nombreux amis.

L'irresponsabilité du meurtrier ne fait pas l'ombre d'un doute.

Ce n'est pas la première fois que l'influenza se traduit par des troubles cérébraux. On signale de divers côtés des cas d'aliénation mentale, conséquence de cette maladie.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — Un duel a eu lieu entre M. Edouard de Rothschild et le marquis de Degouy; M. de Rothschild a été blessé légèrement à l'épaule.

— Un incendie a détruit complètement le moulin Abel Leblanc, à Pantin, près de Paris. Les dégâts sont évalués à 400,000 fr. Il y a eu plusieurs accidents de personnes.

— Le *Figaro* raconte qu'un jeune Moscovite est arrivé à Paris pour offrir, au nom des patriotes russes, une bannière au général Saussier. Le général Saussier aurait refusé pour raison de discipline. Le jeune Moscovite demandera en conséquence à M. de Freycinet l'autorisation d'offrir la bannière en question au général.

— Le nommé Bertrand Bibé de Laujuzan, accusé d'avoir assassiné son voisin Lasse, en lui sciant le cou, a été condamné à la peine de mort.

L'exécution aura lieu à Auch, sur une place publique.

— L'assassin Dauga a été exécuté à Nancy jeudi matin, à 7 heures. Le condamné dormait d'un profond sommeil quand on est entré dans sa cellule. Il a protesté de son innocence et, au dernier moment, a demandé à écrire à sa femme et à communier.

Dauga a marché à l'échafaud sans montrer la moindre faiblesse.

— La Société des gens de lettres vient d'être informée qu'à l'occacion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, le duc de Veraguas, descendant de Christophe Colomb, offre un prix de 30,000 francs pour la meilleure histoire du grand navigateur. L'Académie de Madrid est chargée de juger le concours, auquel les écrivains de tous les pays sont conviés à prendre part.

— Dimanche ont eu lieu les élections supplémentaires à Lorient et à Valognes.

Il s'agissait de remplacer le comte de Pluvier et un autre conservateur invalidés.

Deux républicains ont été élus.

Italie. — L'influenza est à son apogée à Rome. Plusieurs hauts personnages en sont affectés. On signale, entre autres, LL. EE. les cardinaux Porocchi, Hohenlohe et Mgr Jacobini, comme atteints assez sensiblement de l'épidémie.

M. Crispi, à peine arrivé à Rome, a été saisi d'un refroidissement, avec symptômes d'influenza.

Tous les hôpitaux sont combles. Les ministres Finali et Miceli vont mieux; en revanche, le contre-amiral Morin, sous-secrétaire d'Etat à la marine, se trouve atteint.

Le pélerinage italien, qui devait avoir lieu dans les premiers jours de février, a été, pour cause de l'influenza, remis à une date ultérieure.

— Le roi a donné 60,000 fr. aux pauvres de Turin, en souveuir du prince Amédée.

Espagne. — La Chambre espagnole a adopté, par 143 voix contre 31, l'article premier du projet établissant le suffrage universel en Espagne.

Allemagne. — Le « Reichstag de la peur », le Reichstag de 1887, a vécu. Sa dernière séance a eu lieu samedi; la journée a été houleuse et véritablement dramatique. Si le prince de Bismarck n'est pas venu à la séance, les députés n'en ont pas moins eu des surprises de haut goût, un discours de Bebel et surtout une violente sortie du prince Carolath-Beuthen, qui, bien que conservateur, a voté contre la loi.

— Mardi, à la brasserie de Tivoli, à Berlin, a eu lieu un meeting socialiste. La grande salle qui contient plus de 5000 personnes, était absolument bondée : le grand jardin était envahi par plusieurs milliers de manifestants; de nombreux gendarmes à pieds et à cheval faisaient la police. Le député Singer a soutenu la candidature du socialiste polonais Janiseczwski, autrefois condamné dans le grand procès de Posen, dans la 2e circonscription de Berlin. Son discours a obtenu un très grand succès. A minuit encore, la circulation était très difficile autour de la brasserie de Tivoli, et l'on passait difficilement dans la grande rue Belle-Alliance. Aux élections du 20 février, les socialistes gagneront certainement plus de vingt sièges; il est fort possible qu'ils reviennent quarante au lieu de onze.

Angleterre. — A la suite de la tempête, le navire *Irex*, allant à Rio-de-Janeiro, a échoué sur les côtes de l'île de Whight. Le capitaine, le second et plusieurs matelots ont péri.

Ecosse. — Une grande partie de la fabrique de poudre de MM. Hay, Merrickx et Ce, à Roslin, dont l'établissement occupe une étendue d'un mille dans la vallée de North Esk, a sauté mercredi soir.

De grands arbres des environs ont été abattus par la violence de la commotion, et toutes les vitres des constructions voisines ont volé en éclats.

Les ouvriers venaient de quitter la fabrique depuis quelques minutes à peine lorsque la catastrophe s'est produite. Il y a eu néanmoins des victimes parmi les retardataires. Trois ouvriers ont été tués du coup; un quatrième, projeté à une longue distance, ne survivra pas à ses blessures; un autre est mourant.

La cause de l'explosion est restée un mystère.

Etats-Unis. — D'après une dépêche de New-York, 24 janvier, le premier train qui depuis huit jours ait pu traverser le territoire de l'Union, vient d'arriver à Tocoma. Les voyageurs ont subi de terribles privations. Trois d'entre eux sont morts de froid et de faim. Huit trains sont encore bloqués par les neiges dans l'Oregon.

— Une dépêche de Chicago raconte que vendredi, au moment où un convoi funèbre traversait un passage à niveau pour se rendre au cimetière, la première voiture de deuil, suivant immédiatement le cercneil, a été broyée par une locomotive.

Les quatre personnes qui s'y trouvaient, les parents du mort, ont été tués.

Mexique. — Des informations du Mexique portent que l'influenza fait des progrès dans ce pays et qu'elle est le plus souvent suivie de complications qui, fréquemment, entraînent la mort.

Brésil. — Le gouvernement brésilien vient, par décret, d'établir le mariage civil.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séances des 21 et 23 janvier 1890.* — La commune de Fribourg est autorisée à vendre deux articles de son cadastre au nouveau quartier de Saint-Pierre, et celle de Montet à percevoir un impôt pendant les années 1889 et 1890.

— On nomme M. Dafflon, Félix, président de paroisse à Neyruz, aux fonctions de syndic de dite commune, et M. Michel, François, fils de Laurent, à Villarsel-le-Gibloux, à celles de suppléant d'officier d'état civil de l'arrondissement d'état civil d'Estavayer-le-Gibloux.

— M. Gaston Vonderweid, à Fribourg, est promu au grade de 1er lieutenant de cavalerie (dragons).

On confirme dans leurs fonctions les titulaires suivants :

M. le Dr Repond, Paul, médecin, directeur de l'hospice de Marsens;

M. Morel, Jacques, syndic de la commune de Lentigny;

M. Kæch, François, syndic de la commune de Lossy;

M. Corpataux, François, syndic de la commune de Matran;

M. Wicht, Baptiste, syndic de la commune d'Oberried;

M. Michel, Claude, syndic de la commune de Villarlod;

M. Bérard, Jules, officier d'état civil de l'arrondissement de Givisiez;

M. Page, Jean, officier d'état civil de l'arrondissement d'Ecuvillens.

Séance du 25 janvier 1890. — La commune de Bonnefontaine est autorisée à lever un impôt.

Il n'y a pas d'enfants qui aient été choyés comme tu l'as été... pas de femme qui ait été aimée comme on t'a aimée... Tu avais toutes les vertus, on mettait sur toi toutes les espérances... Quelle bonne vie tu as menée!... On t'a remplie un jour d'un vin couleur d'or... On t'a coiffée d'un bonnet propre, puis on t'a fait un lit où tu t'es reposée pendant des années... Lorsqu'on t'a dérangée, par hasard, pour te changer de lit, on a eu bien soin de ne pas trop te secouer, pour ne pas te réveiller... et ton autre lit a été aussi doux, aussi tranquille... As-tu bien reposé, tout de même, ma bonne vieille, depuis plus de cinquante ans, pendant qu'au-dessus de toi tout le monde trimait, travaillait, souffrait!... Et tu as tous les bonheurs, ma fille, car ton vin couleur d'or vient d'égayer l'estomac d'un brave homme!

Il embrassa la bouteille et la replaça sur la table avec respect.

— Eh! mais, papa Jan-Jot, ça vous délie les lèvres, à ce qu'il paraît, de boire un coup?

Glou-Glou fronça le sourcil.

— Je suis toujours gai, monsieur Jean, toujours et quand même; mais que je sois sain ou que je sois gris, je ne dis jamais que ce que je veux dire... et rien de plus...»

— J'ai encore par là une bouteille, de rouge cette fois, qui vous fera peut-être oublier le blanc...

— Merci, monsieur Jean. Vous m'avez régalé, suffit. Je ne suis pas venu ici pour faire la noce ni pour donner mon opinion sur la cave de votre maître. Et puis, voyez-vous, j'aime mieux rester sur ce vin-là... ça sera un des bons souvenirs de ma vie.

Et passant la bretelle de son orgue :

— Viens, toi, mon camarade. Tu n'es pas comme la bouteille. Tu ressembles plutôt à ton maître. Comme lui, tu en as vu de dures. En as-tu reçu de la pluie, de la neige, de la grêle! Et que de fois nous avons couché ensemble dans les fossés... hein?... Eh bien, tu es un bon garçon, aussi... tu ne t'es jamais fâché. Tu ne m'en as jamais voulu... et le lendemain de nos nuits à la belle étoile, si tu étais un peu enroué, c'est que ton maître avait trop bu!...

Il s'éloigna, son orgue sur le dos, chancelant un peu... mais solide quand même...

Il n'avait rien bu, et cependant il était gris.

Mais, prudent et avisé, sentant peut-être au fond de tout cela quelque piège contre sa raison, il se hâtait de partir.

Cinq minutes après, on l'entendait, par les rues de Creil, jouant et chantant à tue-tête :

Voyez sur cette roche
Ce brave à l'air fier et hardi,
Son mousquet est près de lui,
C'est son fidèle ami...
Regardez, il s'approche,
Un plumet rouge à son chapeau
Et couvert de son manteau
Du velours le plus beau.
... Tremblez au sein de la tempête,
Au loin l'écho répète :
Diavolo! Diavolo!...

Beaufort, dans le plus grand désordre d'esprit, attendait le résultat de sa ruse. Il était resté dans le petit salon japonais.

C'est là que Jean le retrouva.

Celui-ci avait l'air tout déconfit.

— Je l'ai grisé, monsieur, comme on grise un enfant, avec un bon verre de vin, pas plus, et je crois qu'il allait continuer de boire, comme tous les ivrognes, et se griser davantage, naturellement, lorsqu'il est parti brusquement, son orgue sur le dos... Et monsieur l'entend...

Diavolo! Diavolo?

C'est lui... je ne jurerais pas qu'il ne se moque point de moi... Et il m'a joué, simplement et bien joué...

Beaufort baissa la tête.

Il n'était pas découragé. Au contraire, tous ces obstacles semblaient le ranimer de plus en plus et le surexcitaient comme autant de coups de fouet.

— C'est bien, Jean, vous avez fait ce que vous avez pu. A mon tour, maintenant.

V

Robert Valognes aimait Modeste profondément, et l'obstacle qui venait de la volonté de Morceline, au lieu de diminuer son amour, ne faisait que l'augmenter.

Gérard avait reçu ses confidences.

— J'aime Modeste!... Si vous me dites, vous, Gérard, qu'elle ne m'aime pas, je serai bien triste, mais je n'aurai plus aucune raison de la demander à votre mère.

Quelques jours après, Gérard lui avait dit :

— J'ai interrogé Modeste. Elle vous aime.

Robert Valognes avait sauté au cou de Gérard. Il l'avait embrassé trois ou quatre fois.

— Ah! frère, frère, jamais tu ne me causeras de plus vive joie. Mais pourquoi ta mère ne veut-elle pas de moi?

pe une étendue d'un mille dans
sk, a sauté mercredi soir.
des environs ont été abattus par
mmotion, et toutes les vitres des
s ont volé en éclats.
ent de quitter la fabrique depuis
peine lorsque la catastrophe s'est
éanmoins des victimes parmi les
ouvriers ont été tués du coup ;
é à une longue distance, ne sur-
ures ; un autre est mourant.
osion est restée un mystère.

D'après une dépêche de New-
premier train qui depuis huit
le territoire de l'Union, vient
Les voyageurs ont subi de ter-
is d'entre eux sont morts de
trains sont encore bloqués par
gon.

Chicago raconte que vendredi,
nvoi funèbre traversait un pas-
se rendre au cimetière, la pre-
, suivant immédiatement le cer-
r une locomotive.
nes qui s'y trouvaient, les pa-
é tués.

s informations du Mexique por-
it des progrès dans ce pays et
vent suivie de complications
raînent la mort.

vernement brésilien vient, par
riage civil.

DE FRIBOURG

— *Séances des 21 et 23 janvier*
e de Fribourg est autorisée à
de son cadastre au nouveau
re, et celle de Montet à perce-
les années 1889 et 1890.
Daffion, Félix, président de pa-
nctions de syndic de dite com-
rançois, fils de Laurent, à Vil-
es de suppléant d'officier d'état
ent d'état civil d'Estavayer-le-

erweid, à Fribourg, est promu
ant de cavalerie (dragons).
rs fonctions les titulaires sui-

l, médecin, directeur de l'hos-

yndic de la commune de Len-

ndic de la commune de Lossy ;
ois, syndic de la commune de

syndic de la commune d'Ober-

syndic de la commune de Vil-

icier d'état civil de l'arrondis-

er d'état civil de l'arrondisse-

er 1890. — La commune de
isée à lever un impôt.

— On prend acte du produit de la collecte en faveur des victimes de la grêle, et du tableau de répartition. Le conseil décide d'ajouter à ce produit un don de 500 fr.

— On rend un arrêté concernant l'exécution de la loi fédérale du 20 décembre 1888 sur les élections et votations fédérales, établissant des bureaux de quartier dans les communes de Fribourg et de Guin et prévoyant des mesures spéciales pour faciliter le vote des employés de chemins de fer et des bateaux à vapeur.

— M. l'abbé Placide Bavaud est nommé membre des Commissions scolaires de Bussy et Morens.

— On confirme Mlle Ida Forney, tit., institutrice de l'école enfantine des garçons de Romont.

Ecole de tailleurs de pierre. — Cette école, ouverte à Fribourg avec sept apprentis, a eu jusqu'à 11 élèves l'an dernier.

L'Etat a accordé son concours au moyen d'une subvention en espèces de 1000 fr., et par la cession gratuite de la cour du Strambino, qui a été aménagée pour sa nouvelle destination aux frais de l'Etat (483 francs). La commune de son côté a alloué un subside de 500 fr. Reste le subside de la Confédération qui, aux termes de la loi du 27 juin 1884, peut être de la moitié des frais supportés par les cantons, communes, corporations et particuliers. Le comité de l'école compte sur un subside fédéral d'un millier de francs, qui lui servira pour boucler à peu près ses comptes.

L'école fribourgeoise des tailleurs de pierre a eu à exécuter des travaux pour l'Etat et la commune et pour la plupart des entrepreneurs de construction.

Intempérie. — D'après le *Murtenbieter* de samedi dernier, l'ouragan a causé de nombreux dégâts dans le district du Lac.

La ville de Morat a beaucoup souffert. Un moment, la circulation dans les rues était devenue périlleuse. Tuiles, gouttières, cheminées dégringolaient de toutes parts.

Dans la campagne, des arbres renversés par la tempête étaient couchés en travers des chemins.

L'atelier des locomotives, à Montelier, s'est écroulé à moitié. Le bâtiment a dû à la présence d'un vagon de ne pas s'effondrer entièrement.

Nous mentionnons ailleurs la chute du vénérable Tilleul de Villars-les-Moines, sous lequel, dit-on, l'état-major de l'armée suisse s'est réuni le 22 juin 1476, avant la bataille de Morat.

La Broye a entraîné des masses de bois dans le lac.

Naissances. — Il y a en moyenne, en Suisse, un enfant illégitime sur 21 naissances ; dans le canton de Fribourg, 1 naissance naturelle sur 17. Cette moyenne descend encore à une naissance illégitime sur 13,5 dans la Sarine et à une sur 11,3 dans le district de la Broye.

Sociétés de tir. — Le nombre des Sociétés de tir fribourgeoises qui ont droit au subside fédéral pour 1889 est de 74, comprenant 1119 membres.

Le chiffre total du subside fédéral ascende à 7752 francs 60.

GRUYÈRE

Vevey-Thoune. — Voici le résumé des résolutions prises, jeudi dernier, à Bulle, par la délégation des communes, dans la question du chemin de fer Vevey-Bulle-Thoune.

L'assemblée comptait 101 délégués. Tous les orateurs étaient favorables au projet Vevey-Bulle-Thoune, avec voie étroite.

Les votations suivantes sont intervenues :

1° Voulez-vous, en principe, adhérer au projet Vevey-Bulle-Thoune, voie étroite, et appuyer ainsi les vues et les démarches des comités de Vevey et du Simmenthal ?

Réponse : Oui, à l'unanimité moins 3 voix.

2° En présence des desiderata formulés en faveur d'une voix normale, l'assemblée se prononce-t-elle pour une voie étroite ou pour une voie normale ?

Réponse : Unanimité pour la voie étroite.

3° Voulez-vous donner à un Comité d'action les pouvoirs nécessaires pour agir, de concert avec les autres comités, en vue de réaliser les propositions précédemment votées ?

Réponse unanime : Oui.

Le comité provisoire d'initiative est confirmé ; deux membres lui sont adjoints afin de représenter toutes les contrées du district, et, par un vote d'enthousiasme, on confirme tout ce qui a été fait, en remerciant de son initiative le comité provisoire.

Cour d'assises. — Vendredi après midi est venue l'affaire de Célestin Brasey, qui s'était livré à la justice, en se déclarant l'auteur de trois incendies. Reconnu coupable par le jury, il a été condamné à 25 ans de travaux forcés.

VARIÉTÉS

LA SOMNAMBULE

par Auguste Geoffroy. 8

En face d'un homme charmant, qui avait des qualités rares, qui semblait disposé à l'aimer sincèrement, la vaillante jeune fille se trouva heureuse de pouvoir analyser elle-même son amour pour Félix Haller, de comparer, de réfléchir. Ah ! elle était bien sûre cependant que le préféré de toujours triompherait encore, car ce n'était point un engouement passager qu'elle éprouvait pour ce si doux, si généreux, si intelligent camarade ; elle l'aimait parce que déjà souvent, partout, elle avait eu beau regarder à droite et à gauche, elle n'en avait trouvé aucun autre qui lui ressemblât.

Fronville de plus émerveillé par la grâce et l'esprit de Mlle Dulac, apprenant d'autre part qu'elle était libre, fort riche, d'une famille honorablement connue dans tout le Midi, se dit, sans doute, qu'il n'avait point de sitôt besoin d'un autre logement et ne parla plus d'en chercher un. Il se trouvait admirablement de l'air de Vaugirard et des soins empressés de Mme Haller.

On s'évertuait du reste à lui rendre agréable le séjour de la petite maison du faubourg ; et pendant que Titus trottait d'un côté pour les visites médicales, Fanny d'un autre promenait Mme Haller, Germaine et le consul.

Me Lévesque, le troisième des inséparables du Quartier Latin, était absent pour la liquidation judiciaire d'un important procès commercial à Lyon lors de l'arrivée de M. de Fronville. Dès que le docteur Haller apprit son retour, il courut lui faire part de la bonne nouvelle, l'inviter à prendre fréquemment le chemin de Vaugirard où son couvert serait mis tous les soirs, quelque temps qu'il fît.

Sans témoigner la joie franche de Félix Haller à la pensée qu'il allait revoir un ami dévoué et que sa carrière faisait considérer un peu comme perdu, Armand Lévesque promit cependant volontiers de devenir, lui aussi, un hôte empressé de Mme Haller.

Le cercle intime de la vieille Alsacienne et de son fils s'agrandit encore.

III

Il est vrai que la sympathie naît souvent des contrastes, et cependant on aurait pu se demander quel lien mystérieux avait eu la force de maintenir unis trois caractères aussi différents que ceux du médecin, du consul et de l'avocat.

Tous trois étaient sérieux et travailleurs, mais autant le médecin et le consul se montraient affectueux et simples dans leurs rapports, autant Me Lévesque demeurait froid, hautain. Esprits ouverts, caractère gais, francs, hommes faits restés jeunes hommes par la naïveté et par le rire, Félix Haller et Louis de Fronville se moquaient sans y croire des boutades sceptiques, des ricanements amers, des allures dissimulées de leur ami. Jamais ils ne s'étaient rendu compte qu'ils avaient recherché sa fréquentation précisément parce qu'il les dominait par un caractère opposé, et que s'il avait bien voulu, lui qui au fond les méprisait comme des niais, les accepter dans sa compagnie, c'est qu'il comptait se servir d'eux un jour pour ses vues ambitieuses.

Fils de ses œuvres, car son père était un vieux prote d'imprimerie et sa mère une simple concierge, ancien boursier de concours, Armand Lévesque était parvenu à force de privations, de travail.

S'il avait choisi la profession d'avocat, c'est-à-dire une de celles où, à Paris, le succès se fait le plus longtemps attendre, où l'argent est le plus rare, c'était moins pour elle-même que comme porte ouverte sur la carrière politique.

Il donnait des répétitions de droit pour vivre, mais en même temps il fréquentait les clubs des faubourgs où l'âpreté de son éloquence, son orgueilleuse rudesse, sa belle tête de tribu et sa stature athlétique l'avaient promptement rendu populaire.

Il se sentait monter et, fier déjà autrefois, il était, avec les années, devenu insupportable par son arrogance. M. Armand Lévesque en voulait à tous les imbéciles qui ne reconnaissaient point, ne saluaient point en lui et à première vue le futur ministre.

Chez Mme Haller, l'avocat mit cependant une sourdine à sa faconde ordinaire, il voulait être aimable, passer pour homme aux manières distinguées. On ne put guère lui reprocher qu'une préoccupation singulière qui souvent l'entraînait loin de la conversation générale et l'empêcher de s'y mêler.

Armand Lévesque, à ces moments-là, calculait la hauteur des obstacles dressés encore devant lui, cherchait où et comment battre monnaie, examinait en quoi l'influence, la fortune ou les relations du docteur, de Mlle Dulac, du consul pourraient lui être utiles.

Il ne songea point un seul instant néanmoins à se poser en rival de ses deux amis auprès de la riche héritière ; il rentrait dans ses calculs de rester garçon, de se servir de l'influence des femmes, mais en renouvelant ses protectrices au fur et à mesure de leur épuisement. Les autres n'étaient pour cet ambitieux féroce que des moyens, des outils qu'il jetait là le jour où il les avait faussés en crochetant au temple de la Fortune.

Et cependant l'avocat si despote, si impatient de tout joug, si méprisant de toute supériorité dans la vie publique, n'était, au foyer, qu'un jouet fragile aux petites mains d'une enfant, d'une pauvre fille

---

ıs, et je crois qu'il allait continuer
rognes, et se griser davantage, na-
parti brusquement, son orgue sur
ıd...

volo?

s pas qu'il ne se moque point de
ement et bien joué...

. Au contraire, tous ces obstacles
plus en plus et le surexcitaient
fouet.
avez fait ce que vous avez pu. A

V

Modeste profondément, et l'obsta-
de Morceline, au lieu de diminuer
augmenter.
fidences.
vous me dites, vous, Gérard, qu'elle
triste, mais je n'aurai plus aucune
re mère.
rard lui avait dit :
. Elle vous aime.
auté au cou de Gérard. Il l'avait
is.
is tu ne me causeras de plus vive
ne veut-elle pas de moi ?

— Je l'ignore. Hélas sa volonté paraît inébranlable. Cela m'étonne et m'inquiète. Je l'ai pressée de questions. Elle a refusé de répondre.

— Et Modeste ?

— Modeste pleure. Elle refuse de sortir. Elle est malade. J'ai beau lui ordonner, tantôt comme son frère, tantôt comme médecin... de réagir contre sa tristesse... elle ne m'écoute pas.

— Et devant sa tristesse, devant ses larmes, ta mère est inflexible ?

— Elle semble ne rien entendre et ne rien voir.

Le même jour, Robert disait à Valognes :

— Voulez-vous que nous fassions une nouvelle tentative auprès de Mme Langon ? Modeste m'aime, Gérard me l'a dit.

— Parbleu ! il ferait beau voir qu'elle ne t'aimât point. Un garçon comme toi. Ça ne se trouve pas sous toutes les pierres.

— Elle m'aime, elle est triste, elle pleure.

— Je n'y peux rien. Marceline est têtue. Je la connais. Elle ne cédera pas.

Son fils insista. Il finit par se laisser convaincre.

Et Marceline vit un jour arriver le père et le fils.

La première fois qu'ils étaient venus, elle avait dit : « Déjà ! »

Cette fois, elle disait : « Encore !... »

Valognes seul se présenta au salon, Robert resta en bas.

Valognes l'avait exigé ainsi, pour être plus libre de parler à Marceline et de presser sur sa volonté.

— Madame, dit le gros homme en entrant, j'ai cédé, bien malgré moi, au désir de mon fils, qui m'a prié de faire auprès de vous une nouvelle et suprême tentative.

— A quoi bon, monsieur Valognes ?

— C'est justement ce que je lui ai dit : « A quoi bon ? » mais on ne résiste pas facilement à ses enfants quand on les aime. Ce qui me fait croire, Marceline, que vous n'aimez guère Modeste, puisque vous lui résistez.

Elle ne répond rien. Il continue sur un ton plus bas.

— Marceline, votre fille et mon fils s'aiment.

— Non. Interrogez Modeste.

— C'est fait, Modeste, interrogée, a répondu...

— Et qui donc a été assez audacieux ?...

— Tout doux, tout doux, Marceline, ne vous fâchez pas.

— Je vous demande, monsieur, qui a eu l'audace de provoquer, loin de sa mère, les confidences du cœur de ma fille.

— Quelqu'un qui en avait le droit, probablement.

— Le droit ! Et qui donc, en dehors de moi ?

— Votre fils, parbleu ! — le frère de Modeste. — Gérard n'a pas hésité à répéter à Robert qu'il ne fallait pas perdre espoir, puisque Modeste l'aimait, — et que, tôt ou tard, il vous faudrait consentir.

— Jamais !

— J'ai dit : tôt ou tard, je n'ai pas dit jamais, fit Valognes imperturbable. Marceline, laissez-moi vous parler comme si j'étais votre très proche parent. Depuis que je vous connais, je vous observe, votre allure m'a toujours semblé bizarre. Jadis, quand je vous aimais, quand j'avais songé à vous pour être ma femme, je n'étais pas sans inquiétude sur ce que vous pourriez être, sur ce que vous aviez été. D'où veniez-vous !... et ces enfants que vous paraissiez chérir dans ce temps-là, quel était leur père ?

— Que vous importe, dit-elle... moi, je ne vous recherchais pas. Je ne demandais qu'à vivre inconnue. Je ne voulais que les ténèbres.

— Je le sais, mais qui accuser en tout cela ? Le hasard seulement. Pourquoi étiez-vous si belle ? Est-ce ma faute si je vous ai aimée ? Croyez-vous que je n'ai pas été malheureux ? Est-ce ma faute si nos enfants se sont rencontrés ? Le hasard encore. Est-ce ma faute, enfin, s'ils s'aiment, ces jeunes gens ? Le hasard, toujours. Il faut s'incliner. Vraiment, Marceline, j'ai mauvaise grâce à insister. On dirait que j'ai tout intérêt à voir marier mon fils à votre fille ? Toutes les mères, à votre place, seraient fort heureuses, non point seulement parce que Robert est riche, mais parce que c'est un bon, brave et honnête garçon. Je me résume, Marceline, et je réitère ma demande : Voulez-vous faire le bonheur de nos enfants ? Voulez-vous faire leur malheur ? Répondez.

S'il n'avait fallu que donner tout son sang, elle fût morte avec joie. Mais c'était plus que la mort qu'on lui demandait. On lui disait : « Tu vas révéler ton vrai nom, ton passé... nous dire quel a été le père de ces enfants... » Elle nommerait donc Beaufort ?... Elle nommerait aussi Daguerre ?... Et elle se retrouverait devant Beaufort... Devant Daguerre ?... Il faudrait tout dire à son mari ?... A ce pauvre homme au cœur meurtri, faible comme un souffle, ignorant le terrible passé, et ayant peut-être conservé au fond du cœur, avec une dernière et tremblotante lueur d'espérance, un peu d'amour pour sa femme ?...

Oui, si elle avait eu à choisir, entre l'aveu à faire et la mort à supporter, elle aurait choisi la mort...

Elle ne répondait pas.

(*A suivre.*)

qui, comprenant les exigences de sa destinée inquiète, lui aurait pardonné quoi que ce fut, excepté le mariage. Le mariage qui eût à jamais détruit cet espoir lointain auquel elle avait tout sacrifié, ce rêve de l'être un jour, elle, sa femme. Oh! elle ne serait point importune aux heures du succès; non, elle attendrait jusqu'à plus tard, quand vieilli, conspué, meurtri, il serait retombé à la solitude pauvre de sa jeunesse, époque fatale dont elle avait la prévision instinctive. Mais son rêve, il fallait qu'il le lui laissât, ne dût-elle jamais rester qu'à l'état de chimère, cette chimère elle la voulait entretenir, elle en vivait.

Et lui aussi avait le sentiment de sa chute, de son obscurité et de sa misère futures; il la ménageait par égoïsme, cette enfant dont il avait fait sa première esclave, cette maîtresse dévouée. Il gardai ses trésors d'indulgence et d'admiration, ses soins passionnés pour les jours noirs, comme d'autres mettent de côté le capital d'une rente viagère; elle était destinée à ramasser les morceaux de la statue brisée, à les souder de ses larmes, à l'encenser d'illusions dernières.

Anaïs Dubreuil, la plus charmante et plus distinguée des vendeuses aux *Grands magasins du Prix fixe*, était cette femme dont Armand Lévêque avait lâchement détruit la personnalité pour en faire sa chose. Malgré des qualités rares, la belle jeune fille annihilée, devenue sourde et aveugle pour tout ce qui n'était point l'avocat et sa gloire, souffrait avec délices comme souffrent en vue du paradis les martyrs hindoux aux bras de fer de l'idole qui les broie; son ciel, à elle, c'était son relèvement et son pardon d'honnête fille par le mariage, un jour, avec celui qu'elle considérait comme le plus grand des hommes.

Pauvre Anaïs! cela lui semblait naturel de tout souffrir, pourvu qu'aucune autre n'eût la prétention de la remplacer dans ce rôle d'esclave soumise qui était le sien.

Si elle eût su les visites fréquentes d'Armand à Vaugirard et qu'elle eût aperçu Mlle Dulac dans sa beauté incomparable, son cœur, toujours inquiet, aurait saigné peut-être; cependant de ce côté elle n'avait rien à redouter. *(A suivre.)*

Faille française, Surah, Satin merveilleux, Satin Luxor, Atlas, Damas, Reps, Taffetas, etc., soie noire de 2 fr. à 15 fr. 50 le mètre (environ 120 qualités différentes). expédie franco à domicile, par coupes de robes ou par pièces entières, G. Henneberg, dépôt de fabrique de soie, à Zurich. Echantillons franco sur demande. (M5643Z) [271

Mises de bois.

Lundi 3 février prochain, on vendra en mises publiques, dans les *forêts communales de Bulle*, une certaine quantité de plantes abattues par les vents.

Rendez-vous des miseurs à 8 ½ heures, en Tronchebellon.

Bulle, le 28 janvier 1890.

67] *Secrétariat communal.*

A vendre ou à louer :

Une ***maison*** contenant deux logements, un magasin, grange et écurie, un grand verger et un bâtiment comprenant four et boulangerie, le tout en bon état et situé au centre d'un village de la Basse-Gruyère et à proximité de la route cantonale, de l'église, de l'école et de la fromagerie.

Adresser les demandes par lettre à l'imprimerie du journal. [21

Maison à vendre.

Lundi 3 février prochain, à 2 heures de l'après-midi, le soussigné exposera en vente l'habitation N° 122, avec grange et écurie, de quarante centiares.

Ladite habitation est nouvellement bâtie; elle est en partie en mur et couverte en tuiles; elle se trouve située au centre de la localité et à proximité de la route cantonale. A cela il est adjoint un jardin attenant au bâtiment. Le rez-de-chaussée peut servir d'atelier.

La mise aura lieu sur les lieux.

Gumefens, le 26 janvier 1890.

62] Jean-Paul Sottas.

Magasin à louer
et
fonds de commerce à remettre.

On offre à louer un magasin avec un logement au centre de la ville de Bulle, sur la place la plus commerçante de cette localité.

Si on le désire, on remettrait à des conditions avantageuses le fonds de commerce qui s'exploite actuellement dans ce magasin, consistant en mercerie, quincaillerie, articles de fumeurs, etc., etc.

Pour traiter, soit pour la location, soit pour la remise du fonds de commerce, s'adresser au *notaire FAVRE*, à Bulle. [852

Café au lait.

La soussignée avise l'honorable public qu'elle vient d'ouvrir un ***café au lait*** dans la maison Ruffieux, près des Halles de Bulle.

Elle mettra tous les soins à satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et se recommande à leur bienveillance. [55] ***Alexandrine Gachet.***

AVIS

Les personnes qui ont exécuté des travaux au chemin du Gros-Mont dans le courant de l'année 1889 sont priées de déposer leur note, dans la huitaine, au bureau du notaire Andrey, à Bulle. [60

Graine & farine de lin.

Beaux gros sons français.
Dits supérieurs et ordinaires.
Semoules de ***maïs***, Italie et Hongrie.
Tourteaux de lin et sésame moulus.
Bourre d'épeautre.
Prix avantageux.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle. [820

Dépôt de choucroute de Berne

chez ***J. Pilloud,*** *auberge du Tonnelier*, à Bulle. — Gros et détail. — Prix modéré. [39

Dimanche 2 février prochain :

Cassée

à l'auberge de Vuippens. [55

On demande pour la Suisse allemande un jeune homme qui, en échange de son travail, pourrait apprendre la langue. Conditions très avantageuses.— S'adr. mag. du *Printemps*, Bulle. [31

Banque populaire de la Gruyère à Bulle.

Assemblée générale.

MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire sur ***dimanche 9 février 1890,*** à deux heures du jour, à l'hôtel des Alpes, à Bulle.

TRACTANDA :

1° Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice de 1889.
2° Rapport des reviseurs des comptes.
3° Répartition des bénéfices.
4° Nomination de trois reviseurs pour 1890.
5° Nomination de trois membres du Conseil d'administration.

Le bilan et les comptes de 1889 sont à la disposition des actionnaires dès ce jour.

Le dépôt des actions doit se faire jusqu'au 8 février, à la Banque même, contre récépissé servant de carte d'admission.

Bulle, le 27 janvier 1890. Le Président du Conseil d'administration :
P. PAQUIER

66]

Après l'influenza
USEZ DE LA
CRÊME DE GENTIANE FERRUGINEUSE

à l'usage des personnes faibles ou anémiques,
préparée par Th. LENDNER, pharmacien, à Genève, 37 rue de la Croix-d'Or.

Ce nouveau produit, complètement dépourvu de goût désagréable, remplace avec avantage toutes les autres préparations ferrugineuses, et convient spécialement aux tempéraments les plus délicats.

Elle n'exerce aucune influence fâcheuse sur l'estomac et ne provoque pas la constipation.

Dose : Pour adultes, trois cuillerées à soupe par jour au moment des repas; enfants, trois cuillerées à café. Prix de la bouteille : 2 fr.

Dépôt : *PHARMACIE GAVIN, à Bulle.* [61

Instruments de musique

EN TOUS GENRES (en bois et en cuivre).
CORDES — VIOLONS — ACCESSOIRES
Magasin 11 Grand'Fontaine, FRIBOURG (maison Eggis).

Tous les instruments, sans exception, sont vendus avec ***garantie*** de ***sonorité, justesse*** et ***bonne fabrication.*** Facilités de payement pour achats importants. Conditions spéciales pour MM. les chefs de musique et professeurs. — ***Prix exceptionnellement favorables.*** Le catalogue illustré (en préparation) est envoyé gratis et franco. (11F)[29

Occasion réelle et avantageuse!

20 cadeaux de valeur, parmi lesquels une montre marchant très bien, coûtent ensemble seulement ***10 fr.*** : Une montre de cabinet bien réglée, 1 porte-cigare en écume de mer avec sculpture et ambre, 1 étui à cigares, 1 porte-allumette perpétuel en caoutchouc première qualité, 1 tour Eiffel avec calendrier perpétuel mécanique, 1 écritoire, 1 canif de 4 pièces, 1 papeterie viennoise complète avec porte-cahier bien décoré et peint, 1 pipe avec tête en ambre, et encore 11 autres objets pratiques et superbes = 20 pièces pour 10 fr.

Pour dames : 24 cadeaux utiles et magnifiques pour 12 fr. : 1 grand voile parisien, 1 élégant foulard en soie, 3 paires de bas d'hiver, 1 jaquette d'hiver contre l'humidité et le froid (en toutes grandeurs), 1 paire de boucles d'oreilles patentés avec brillants artificiels, 3 broches d'un grand effet en différents modèles, 4 bracelets avec tour Eiffel, 1 miroir de toilette, 1 flacon parfum fin, 6 pièces de savon viennois parfumé, 1 bague en doublé décorée de pierres, 1 collier vénitien = ***24*** objets indispensables pour chaque dame pour le prix dérisoire de ***12*** fr.

Envoi contre remboursement.

M. Rundbakin, *Waarenhaus, VIENNE II, Josefinengasse 3B.* [826

AVIS

Le soussigné a transféré son bureau au rez-de-chaussée de la maison de M. François Moura, Grand'rue, à Bulle.

Recouvrements, renseignements, représentation dans les faillites et discussions, tractation d'affaires litigieuses.

617] ***Louis Fasel,*** agent d'affaires.

Froments, blés, orges

et ***avoines*** comprimés.
Spécialité de ***gruaux*** divers.
Maïs et ***farines*** pour engrais.
PRIX RÉDUITS
Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [527

A vendre :

De gré à gré, à Rossens (Sarine), un ***domaine*** de 10 poses, avec habitation, grange, écurie, four, grenier, eau abondante. Entrée en jouissance à volonté. [5

Il pourra être cédé, séparément, 5000 pieds de fourrages et de la paille pour la litière.

S'adresser à A. Davet, procureur, Bulle.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire*, sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à *BULLE*.

Se recommande

A. Maggenbass, fab^t de limes,
successeur de Ph. Guidi,
706] 261, rue de Morat, Fribourg.

Chez L. Freyvaud
à BULLE :
PÉTROLE DE SALON

sans odeur ni fumée, le meilleur et le plus économique des combustibles pour toutes les lampes à pétrole.

Néoline. — Huile pour églises.
Huile extraflue en carafons.

Choix de
Jeux de cartes et Tarots.
Assortiment complet de [750
Conserves alimentaires.

AVIS

M. ***J.-A. Wolff,*** 48 rue Montmartre, à *Paris*, a l'honneur d'informer MM. les ***fabricants de fromages de Gruyère*** qu'il prendrait leurs produits en dépôt et se chargerait de les vendre pour leur compte. Ferait au besoin avances sur marchandises. Références et garanties de premier ordre.

Pour tous renseignements, lui écrire.

(Hc104Y) [34

Je suis chargé d'acheter,

au village de Cerniat, une ***propriété*** valant de 6000 à 10,000 fr. Paiement au comptant.

Bulle, le 24 décembre 1889.

859] ***Louis Fasel,*** procureur.

A louer : De suite, un joli petit ***logement*** au Tivoli.

S'adresser au bureau du journal. [86

On demande pour la ville une ***fille de magasin*** jeune et active.

S'adresser au bureau du journal. [4

On cherche à louer

un ***domaine*** situé près de Bulle ou près d'un grand village.

S'adresser au bureau du journal. [6

On demande à acheter

un ***domaine*** de 20 à 30 poses, situé dans la Gruyère.

S'adresser au bureau du journal. [64

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.